

numéro

20

7 avril 2026

Vous souhaitez vous syndiquer à l'Ugict-CGT !

Pour nous
Suivre :

Internet



Citykomi



POURQUOI SE SYNDIQUER ?

**LE SYNDICAT CGT VOUS OFFRE UN ESPACE DE DÉBAT
DANS VOTRE ENTREPRISE !**

VOUS VOUS SENTEZ CONCERNÉS PAR CES SUJETS :

- La retraite
- La responsabilité sociale et environnementale de votre entreprise
- Les orientations stratégiques de votre entreprise
- La finalité de votre travail
- Les conditions de travail et de santé au travail
- L'égalité salariale et la reconnaissance professionnelle femmes hommes
- La Nouvelle Convention Collective Nationale

SE SYNDIQUER À LA CGT PERMET :

- De s'ouvrir sur le monde du travail
- De connaître et défendre ses droits
- D'être acteur et décideur
- D'influer sur les décisions
- De se mobiliser collectivement

L'Union Fédérale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens est la structure de la **CGT Métallurgie** qui rassemble les ICT et toutes les professions intermédiaires pour :

- Offrir cet espace de libertés et de débats
- Prendre en compte vos opinions et vos attentes
- Décider ensemble des revendications à porter
- Construire les convergences et les solidarités entre les catégories de salariés : syndicalisme spécifique, non catégoriel

Contact : ufict@ftm-cgt.fr

TRAVAILLER MOINS, VIVRE MIEUX : LES CADRES S'ORGANISENT !

Les cadres veulent l'indexation des salaires sur l'inflation !

Avec 5 % d'inflation au premier trimestre 2023, la rémunération des cadres continue de se rétracter, ayant déjà perdu 2,1 % en moyenne de pouvoir d'achat depuis le début de l'année 2023 (Dares, 2023).

Un tiers des cadres déclare ne pas être capable de tenir au travail jusqu'à la retraite (Dares, 2023).

Ce sont toujours les mêmes perdantes : les femmes cadres face aux discriminations.

Les femmes cadres perçoivent **22 %** de salaire en moins que les hommes cadres en équivalent temps plein (AGIRC-ARRCO, 2015).

Chez les cadres ces inégalités sont accentuées par les modes de rémunération imposés par les directions : individualisés, non-pérennes et liés aux résultats.

67 % des cadres sont prêts à se mobiliser collectivement pour gagner une augmentation de salaire.

40 % disent être prêts à se syndiquer (+3 points).

86 % des cadres souhaitent des augmentations collectives de salaire pour garantir leur pouvoir d'achat.

54 % des cadres ayant perçu une augmentation ou une prime ces 12 derniers mois estiment que cela n'a pas suffi à maintenir leur pouvoir d'achat.

67 % des cadres déclarent être prêts à changer de poste et/ou d'employeur pour gagner une augmentation de salaire.

71 % déclarent travailler au-delà de 40 heures par semaine.

50 % travaillent sur leurs jours de repos.

BAROMÈTRE TECHS 2023 : DÉCLASSÉES ET MALMENÉES, LES PROFESSIONS TECHNICIENNES ET INTERMÉDIAIRES TIRENT LA SONNETTE D'ALARME !

Un pouvoir d'achat en baisse, un sentiment de déclassement en hausse.

Portée par la CGT lors de la Conférence sociale, les salariés des professions intermédiaires plébiscitent, comme les cadres, l'indexation des salaires sur le Smic et les prix... et en décalage total avec la position du gouvernement et du patronat.

Des conditions de travail dégradées.

Sous-effectifs, baisse des moyens, conditions de travail qui se dégradent autant de mécanismes à l'œuvre qui impactent au quotidien la vie au travail de ces salariés.

Les femmes, grandes (dé)qualifiées.

L'équilibre vie privée/vie professionnelle est une priorité pour **77 %** des femmes des professions intermédiaires (8 points de plus que les hommes).

77 % des sondés déclarent avoir bénéficié d'une rémunération supplémentaire en 2023, mais plus de **65 %** de ces salariés déclarent que cette augmentation ou prime ne leur permet pas de maintenir leur pouvoir d'achat (+5 points par rapport à 2022).

58 % des sondés ont le sentiment que leur charge de travail a augmenté depuis le début de l'année (+ 3 points par rapport à 2022).

53 % des salariés des professions intermédiaires sont des femmes.

68 % de ces dernières considèrent que leur rémunération est en décalage avec leur implication au travail (contre **57 %** des hommes).

Elles sont **67 %** à ressentir un décalage avec leur charge de travail (contre **54 %** des hommes).

Vous impliquer dans la défense des droits des travailleurs et travailleuses vous intéresse,

Vous pensez que le travail doit être un vecteur d'émancipation pour chacun-e,
Vous désirez plus de justice sociale,

N'hésitez plus: contactez l'UGICT-CGT de RENAULT Trucks et rejoignez une équipe motivée et revendicative au service des salarié-es Ingénieur-es, Cadres et Techniciennes.



Agissez en adhérent à l'UGICT-CGT
Contact : Org-Syndicale.cgt-Vx@renault-trucks.com

Si vous voulez ou ne voulez plus recevoir nos communications,
merci de nous le faire savoir par email

